



## Comité Départemental du Sport Adapté de l'Isère

7 rue de l'Industrie 38327 EYBENS CEDEX

Tel : 04 76 26 63 82

Fax : 04 76 26 63 28

Mobile : 06 33 54 79 55

E-Mail : cdsa38@wanadoo.fr

Aux Responsables sportifs

Objet :

« Rando pour tous »

Lac de Paladru 2011

Eybens,

Le 28 mars 2011

Madame, Monsieur,

Le Comité de la Randonnée Pédestre de l'Isère, le Comité Handisport de l'Isère, l'Office du Tourisme de Charavines, les communes du tour du lac et le Comité Départemental du Sport Adapté de l'Isère organisent la

### **5<sup>ème</sup> Edition « Rando pour Tous » Lac de Paladru**

Une organisation ciblée sur l'entraide est mise en place :

- Randonnée adaptée et commune à tous
- 11 Joëlettes mises à disposition
- Promenade avec des lamas et cani-rando
- Découverte et initiation à différentes activités

Cette manifestation se déroulera le :

**MERCREDI 20 AVRIL 2011  
A Paladru**

#### **DÉROULEMENT :**

- 10h00 : Rassemblement sur la plage de Paladru  
10h30 – 11h00 : Départ de la randonnée ; accompagnement par Ballalama et Cani Rando, acteurs du tourisme et loisir adaptés  
12h00 -12h30 : Arrivée des participants  
12h30 : Pique-nique (à votre charge)  
13h - 16h, activités proposées par des acteurs locaux : voile, aviron, grimpe d'arbres....  
16h00 : Fin de la manifestation

**Nous vous demanderons de respecter l'horaire de départ.**



## 2 BOUCLES AU CHOIX :

- **Balade de la Feydelière : 2.8 km** sans dénivelé. Accessible pour les fauteuils.
- **Nouveau parcours : 5.6 km.** Inaccessible aux fauteuils. Dédié aux Joëlettes et aux marcheurs.

Chacun pourra choisir le circuit le plus adapté à son niveau.

## INSCRIPTIONS :

Elles doivent s'effectuer à l'aide de la fiche ci-jointe. Les inscriptions doivent être renvoyées par courrier ou par mail **avant le 15 avril 2011** à l'adresse suivante :

### **Comité Départemental du Sport Adapté de l'Isère**

7 rue de l'industrie - 38320 Eybens  
cdsa38@wanadoo.fr

## Aucune modification ou nouvelle inscription ne sera prise en compte après le 15 avril 2011.

Nous vous demanderons :

- ☞ une participation financière de 1.00€ à régler sur place.
- ☞ un **CERTIFICAT MÉDICAL** de non contre-indication à la pratique de la randonnée pédestre **est obligatoire.**

## **Prévoyez gourdes et vêtements adaptés à la météo !!!**

Dans l'attente de vos inscriptions, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations sportives.

Maud BOUGON  
Conseillère Technique Départemental  
CDSA 38

